

Arts de la parole et du théâtre : diction, déclamation, art dramatique (1138)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Objectif et Contenu

Programme Diction - Déclamation - Art dramatique
Certification(s) visée(s) Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit
(plusieurs types d'attestation sont délivrés)

Type de formation [Enseignement artistique à horaire réduit](#)

Organisation

Durée Les renseignements ci-dessous ne concernent que les élèves adultes :
Musique, danse, parole: 3 cycles : si nécessaire, année préparatoire, puis
Qualification (avec certificat) ou Transition (avec dip
Début Annuelle, septembre
Coût Environ 145 euro - Coût réduit Environ 60 euro ou gratuit -

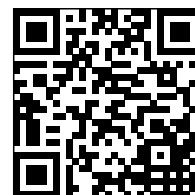
Conditions d'admission

Intéressé(e) ?

Remarques

Annexes :
1150 av des Eperviers 62
1150 val des Epinettes 3
1970 Chemin au Bois 9-11

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/1138>



Académie de musique de Woluwé-Saint-Pierre

Avenue Charles Thielemans 26-28 - 1150 Woluwé-Saint-Pierre

02 773 06 42

academie.musique@woluwe1150.irisnet.be - <http://www.woluwe.be/musique/>